

du 08 octobre au 31 décembre 2020 inclus.

Prolongation



SAMSUNG Galaxy S20 5G⁽⁴⁾

Prenez de l'avance sur l'avenir



Grande autonomie
de batterie



Triple capteur
photo arrière



Zoom X30



Kit mains-libres recommandé.
DAS⁽⁵⁾ Membres 1,79 W/Kg
DAS⁽⁵⁾ Tronc 1,525 W/Kg
DAS⁽⁵⁾ Tête 0,382 W/K

Informations techniques communiquées par le constructeur.

Pour le renouvellement d'une offre mobile Orange Business Services

À partir du 08 octobre et jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

Pour bénéficier de l'offre :

- 1** Achetez un mobile Samsung Galaxy S20 5G avec renouvellement d'une offre Performance pro intense édition spéciale engagement 24 mois⁽¹⁾, entre le 08 octobre et le 31 décembre 2020 inclus.
- 2** Estimez la valeur de reprise de votre ancien mobile**, sur le site <https://reprise.orange-business.com/> ou sur l'application Orange Reprise disponible gratuitement depuis votre espace client.
**pour une valeur de reprise minimale de 129€
- 3** Bénéficiez du Bonus Orange Reprise⁽²⁾ d'une valeur de 150€ en suivant les étapes décrites sur le site <https://reprise.orange-business.com/>

Exemple : Soit pour l'achat d'un Samsung Galaxy S20 5G avec réengagement sur une offre Performance pro intense édition spéciale (engagement 24 mois) avec 1530 points collectés dans le cadre du Programme Préférence Entreprise d'Orange Business Services acquis si au moins 18 mois d'ancienneté sur l'offre + 7000 points offerts si la date du dernier achat d'un terminal subventionné est supérieure à 18 mois – 279€ HT composé de 129€ pour la reprise d'un Samsung Galaxy S9 en état fonctionnel⁽³⁾⁽⁴⁾ et de 150€ de Bonus Orange Reprise⁽²⁾

(1) Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 08/10/2020 au 31/12/2020, réservée aux clients professionnels assujettis à la TVA et propriétaires de mobiles éligibles et dont la date du dernier achat d'un terminal subventionné est supérieure à 18 mois. Prix valable pour un Samsung Galaxy S20 5G avec réengageant 24 mois sur une offre Performance pro intense édition spéciale. Prix indicatif incluant 8530 points composés de 1530 points, collectés dans le cadre du Programme Préférence Entreprise d'Orange Business Services, acquis si au moins 18 mois d'ancienneté sur l'offre précédente + 7000 points offerts si la date du dernier achat d'un terminal subventionné est supérieure à 18 mois – 129€⁽²⁾ de valeur de reprise d'un Samsung Galaxy S9 en état fonctionnel⁽³⁾ ainsi qu'un bonus reprise⁽²⁾ de 150€, venant en déduction de votre facture mobile Orange après réception de votre Samsung actuel.

(2) Le programme Orange Reprise est réservé aux clients entreprise Orange Business Services, propriétaires de mobiles éligibles. Le Montant Définitif de reprise est fixé par Orange Business Services après vérification de l'état des Equipements reçus, dans les 10 jours suivant la réception de ces derniers. Le Montant Définitif est calculé sur la base du Montant Estimé, qui peut être revu à la baisse en fonction de l'état de l'Equipement

(3) Etat fonctionnel : L'appareil est capable d'émettre et de recevoir un appel, n'a pas été démonté et ne présente pas de trace d'oxydation. L'affichage est en bon état (pas de tache ou pixel endommagé) et l'écran n'est pas cassé (rayures tolérées). L'équipement doit être vierge de toutes informations ou données, notamment de données personnelles, et de toutes cartes SIM et/ou cartes mémoires. L'équipement ne doit pas présenter de fonction localisation / verrouillage ou être enregistré dans une solution de gestion et/ou protection de terminaux : ces fonctions doivent être désactivées. Dans le cas contraire, il sera considéré comme non fonctionnel ou exclu de la valorisation, et la valeur de reprise sera ramenée à 0€.

(4) Le téléphone mobile ne pourra fonctionner en 5G que lorsque le réseau 5G d'Orange sera déployé en France métropolitaine et sous réserve que l'utilisateur soit abonné à une offre compatible 5G. Les offres mobiles commercialisées par Orange n'étant pas encore compatibles 5G.

(5) Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres.

du 08 octobre au 31 décembre 2020 inclus.

Prolongation



SAMSUNG Galaxy S20 5G⁽⁴⁾

Prenez de l'avance sur l'avenir



Grande autonomie
de batterie



Triple capteur
photo arrière



Zoom X30



Kit mains-libres recommandé.
DAS⁽⁵⁾ Membres 1,79 W/Kg
DAS⁽⁵⁾ Tronc 1,525 W/Kg
DAS⁽⁵⁾ Tête 0,382 W/K

Informations techniques communiquées par le constructeur.

Pour la souscription d'une offre mobile Orange Business Services

À partir du 08 octobre et jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

Pour bénéficier de l'offre :

- 1** Achetez un mobile Samsung Galaxy S20 5G avec souscription concomitante d'une offre Performance pro intense édition spéciale engagement 24 mois⁽¹⁾, entre le 08 octobre et le 31 décembre 2020 inclus.
- 2** Estimez la valeur de reprise de votre ancien mobile**, sur le site <https://reprise.orange-business.com/> ou sur l'application Orange Reprise disponible gratuitement depuis votre espace client.
**pour une valeur de reprise minimale de 129€
- 3** Bénéficiez du Bonus Orange Reprise⁽²⁾ d'une valeur de 150€ en suivant les étapes décrites sur le site <https://reprise.orange-business.com/>

Exemple : Soit pour l'achat d'un Samsung Galaxy S20 5G avec la souscription d'une offre Performance pro intense édition spéciale (engagement 24 mois) à 280€ HT – 279€ HT composé de 129€ pour la reprise d'un Samsung Galaxy S9 en état fonctionnel⁽³⁾⁽⁴⁾ et de 150€ du Bonus Orange Reprise⁽²⁾.

(1) Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 08/10/2020 au 31/12/2020, réservée aux clients professionnels assujettis à la TVA et propriétaires de mobiles éligibles. Prix valable pour un Samsung Galaxy S20 5G uniquement pour l'acquisition d'un nouvel abonnement sous réserve de souscription d'une offre Performance pro intense édition spéciale (engagement 24 mois). Prix indicatif incluant – 129€⁽²⁾ de valeur de reprise d'un Samsung Galaxy S9 en état fonctionnel⁽³⁾ et le bonus reprise de 150€, venant en déduction de votre facture mobile Orange après réception de votre Samsung actuel.

(2) Le programme Orange Reprise est réservé aux clients entreprise Orange Business Services, propriétaires de mobiles éligibles. Le Montant Définitif de reprise est fixé par Orange Business Services après vérification de l'état des Equipements reçus, dans les 10 jours suivant la réception de ces derniers. Le Montant Définitif est calculé sur la base du Montant Estimé, qui peut être revu à la baisse en fonction de l'état de l'Equipement

(3) Etat fonctionnel : L'appareil est capable d'émettre et de recevoir un appel, n'a pas été démonté et ne présente pas de trace d'oxydation. L'affichage est en bon état (pas de tache ou pixel endommagé) et l'écran n'est pas cassé (rayures tolérées). L'équipement doit être vierge de toutes informations ou données, notamment de données personnelles, et de toutes cartes SIM et/ou cartes mémoires. L'équipement ne doit pas présenter de fonction localisation / verrouillage ou être enregistré dans une solution de gestion et/ou protection de terminaux : ces fonctions doivent être désactivées. Dans le cas contraire, il sera considéré comme non fonctionnel ou exclu de la valorisation, et la valeur de reprise sera ramenée à 0€.

(4) Le téléphone mobile ne pourra fonctionner en 5G que lorsque le réseau 5G d'Orange sera déployé en France métropolitaine et sous réserve que l'utilisateur soit abonné à une offre compatible 5G. Les offres mobiles commercialisées par Orange n'étant pas encore compatibles 5G.

(5) Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres.